

**COMPTE RENDU DE CONSEIL
D'ARRONDISSEMENT**

Contact presse : Olivia Bissiau
e-mail : olivia.bissiau@paris.fr
Tél. : 01 53 41 18 99

INFORMATION SUR LE D'ENTREPRISES ACCORD CROISE

Dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement signée avec la SEMAVIP en 2002, la ville de Paris s'est donnée deux objectifs ambitieux et complémentaires pour le quartier Château Rouge : l'éradication de l'insalubrité et la revitalisation commerciale et associative du secteur.

A cette fin et en concertation avec la Ville de Paris, la SEMAVIP a décidé de dédier la parcelle du 32 rue Myrha / 8 rue Léon portant sur un programme immobilier de 900 à 950 m² SHON à un bâtiment d'activités. Afin de trouver un porteur, un appel à projet a été lancé par la SEMAVIP le 11 février 2011.

Le collectif Accords Croisés, qui se regroupera sous l'appellation 360°, a candidaté pour ce local. Sa candidature a été examinée par la commission d'attribution et a été retenue en avril 2011.

Il s'agit d'un collectif composé de 7 structures partenaires - 4 entreprises et 3 associations - ayant des activités dans le domaine des Musiques du Monde. Les 7 structures sont : Accords Croisés, Quai des Voix, Le lieu dit, Festival au fil des voix, le Label Accords Croisés, Accent Presse et Music Development Company.

Le collectif prévoit de créer un lieu culturel innovant dédié à la musique du monde. Ce lieu accueillera :

- Un café littéraire avec bar et restaurant de 158 m² avec petite scène au niveau rue. La capacité d'accueil de cette salle est de 246 personnes.
- Une petite salle de danse, concerts et répétition de 103m² au 1er étage avec une capacité de 136 personnes.
- Des résidences d'artistes et des bureaux pour les 4 labels de musique du monde (Accords croisés, Vox populi, Accent et MDC) aux derniers étages.

Parallèlement, s'agissant d'un projet important à la fois d'un point de vu culturel et économique, Afaf Gabelotaud a pris soin de le présenter en réunion de majorité le 6 avril 2011. Des présentations graphiques d'architecte et une présentation papier broché de leur projet ont été distribués à cette occasion. Michel Neyreneuf avait réagi quant au projet architectural concernant la notion d'intégration urbaine avec les autres projets mis en œuvre dans cette rue ; Myriam El Khomri avait également réagi et souhaité une prise en compte de la sécurité de la salle et de l'espace patio ouvert au public en RDC dans un quartier sensible en préconisant une rencontre avec le commissaire. Ce projet n'a par contre fait l'objet d'aucune réaction du groupe EELV.

Les 8 structures sont rassemblées en SCIA pour la réalisation immobilière et en SCOP pour la gestion du lieu. Le montant prévisionnel de l'investissement du collectif est de 2 575 000 euros HT basé sur le financement suivant :

- Apports propres : 20%
- Prêt Caisse des Dépôts : 50%
- Prêt bancaire : 30%

Le collectif a accepté le projet de promesse de vente avec la SEMAVIP qui prévoit entre autre la dépollution du terrain. A cela s'ajoute au montant d'investissement la somme de 400 000 euros HT pour le second œuvre. Le projet respecte les objectifs environnementaux et sociaux de l'opération château-rouge.

S'agissant d'un projet privé, aucune subvention de fonctionnement ne saurait et ne sera versée. Dans le cadre des travaux d'investissement et comme la Ville le fait généralement pour favoriser le développement économique et culturel, Christian Sautter a proposé 50 000 euros de Crédits d'investissement au Budget Primitif 2012 pour soutenir la réalisation de ce pôle d'associations et d'entreprises culturelles initié par « Accords Croisés » qui est, pour rappel, le Label qui a créé le Festival Au fil des Voix. Il n'est pas prévu de budget d'investissement de la DAC sur ce projet à ce jour.

Ce projet de qualité s'inscrit parfaitement dans la continuité du soutien à l'économie culturelle musicale dans le 18^e que nous avons toujours souhaité via le MILA ou le lancement de la Grappe d'entreprises Paris Mix. Ses entreprises traversent une période difficile mais sont un gisement de talents et d'emplois qu'il est important de soutenir et développer.

Ce collectif d'entreprises et associations culturelles a par ailleurs pour objectif de rassembler l'ensemble des populations présentes dans le quartier : cela sera donc un lieu de mixité sociale et de rencontre avec une politique de tarifs modérés pour les habitants du quartier, des actions pédagogiques en direction des jeunes publics et des projets de médiation artistique.

Il n'est en concurrence directe avec aucun autre établissement culturel. Il complétera au contraire l'offre culturelle variée et diversifiée du quartier, qu'elle soit en direction des jeunes non professionnel pour le centre Fleury Goutte d'Or Barbara, en direction des professionnels de la musique comme les studios Salaam rue Stéphenson, pour la promotion d'un islam ouvert et tolérant avec l'Institut des Cultures d'Islam ou en direction d'un public généraliste comme le LMP.

Le panneau d'information installé par la SEMAVIP peut paraître effectivement trompeur. Nous demanderons son remplacement par un panneau indiquant l'arrivée d'un collectif d'entreprises culturelles dédié aux musiques du monde.